



Procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 5 mars 2025

Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers

82, rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation 33540 Sauveterre-de-Guyenne

www.ruralesentredeuxmers.fr \ s.canu@ruralesentredeuxmers.fr \ 05 56 71 81 76

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 du mois de mars à 18 heures 30,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, convoqués le 3 mars 2025 par Daniel BARBE, Président, se sont rassemblés en session ordinaire à Sauveterre-de-Guyenne.

Présents : Monsieur Daniel AUBERT, Madame Mireille AVENTIN, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNÈDE, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Bernard DALLA LONGA, Madame Marie-France DALLA LONGA, Madame Carole DELADERRIÈRE, Monsieur Alain DIDIER, Madame Laurence DUCOURT, Madame Christiane DULONG, Madame Véronique DUPORGE, Monsieur Daniel DUPRAT, Madame Christiane FOUILHAC, Monsieur Jean Pierre GASNAULT, Monsieur André GRÈZE, Monsieur Éric GUÉRIN, Madame Valérie HATRON, Monsieur Vincent LAFAYE, Monsieur Joël LE HOUARNER, Madame Laurence LEROY, Monsieur Benjamin MALAMBIC, Monsieur Florent MAYET, Monsieur Olivier MEHATS, Monsieur Jacques MOULINE, Madame Josette MUGRON, Madame Véronique PELOTIN, Monsieur Jean-Paul POUJON, Monsieur Régis PUJOL, Monsieur Bruno QUEYROL, Madame Myriam RÉGIMON, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Dominique ROBERT, Monsieur Christophe SÉRÉNA, Monsieur Lionel SOLANS, Madame Sylvie TESSIER et Monsieur Rémi VILLENEUVE

Représentés : Madame Sandrine ALLAIN par Madame Marie-Claude REYNAUD, Madame Marie BARDIN par Monsieur Daniel DUPRAT, Monsieur René BOUDIGUE par Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Frédéric DEJEAN par Monsieur Éric GUÉRIN, Madame Danièle FOSTIER par Monsieur Benjamin MALAMBIC, Monsieur Olivier JONET par Madame Véronique DUPORGE, Monsieur Francis LAPEYRE par Madame Christiane FOUILHAC, Monsieur Frédéric MAULUN par Madame Myriam RÉGIMON, Monsieur Christophe MIQUEU par Monsieur Dominique ROBERT, Monsieur Laurent NOËL par Madame Carole DELADERRIÈRE, Monsieur Philippe PORTEJOIE par Monsieur Olivier MEHATS, Monsieur Jean Marc PRA par Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Colin SHERIFFS par Madame Christiane DULONG et Madame Corinne SPIGARIOL BACQUEY par Monsieur Florent MAYET

Excusés :

Absents : Monsieur Cyril ABELA, Monsieur Marcel ALONSO, Madame Marie-Claude CONSTANTIN, Madame Christelle COUNHIL, Monsieur Sébastien DELUMEAU, Madame Véronique DUBOURG BOUNADER, Monsieur Michel DULON, Monsieur Thierry LABORDE, Madame Sylviane LÉVÊQUE, Madame Martine LOPEZ, Monsieur Bernard RÉBILLOU, Monsieur Michel REDON, Monsieur Jean-Claude RIBEIRO, Monsieur Thomas SOLANS et Monsieur Jean-Marie VIAUD

Secrétaire de séance : Madame Josette MUGRON

ORDRE DU JOUR

- 1) Piscine – Autorisation d'engager les travaux
- 2) Questions diverses

DÉCISION : AUCUNE

DÉLIBÉRATIONS

DEL_2025_010

Objet : Piscine – Autorisation d'engager les travaux

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 février 2025 ;

Monsieur le Président soumet aux votes des Conseillers Communautaires l'autorisation d'engager les travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine, qui se présentent comme suit conformément au plan de financement validé par le Conseil Communautaire réuni le 17 février 2025 :

NATURE DES DÉPENSES directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant
Acquisitions foncières :		Aides publiques	
		État DETR (35%)	43 750.00€
		État DSIL (45%)	56 250.00 €
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération) :			
Travaux			
Pose membrane PVC 150/100 - Forme Ovoïde libre petit bassin, forme rectangulaire grand bain	66 600.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs piscine avec main d'œuvre	10 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs local technique avec main d'œuvre	28 000.00 €		
Réfection du joint margelles, plage béton, clôture	16 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires de remplissage automatique avec main d'œuvre	3 400.00 €		
		Autres y compris aides privées :	
TOTAL	125 000.00 €		
Matériels - Équipements (selon opération)			
-		Sous-total :	100 000.00 €
		- fonds propres	25 000 €
Autres dépenses non éligibles (selon opération) :			
		-	
Dépenses imprévues, Ass. DO		Sous-total :	25 000.00 €
TOTAL	125 000.00 €	TOTAL	125 000.00 €

Le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres présents ou représentés, décide de :

- **D'AUTORISER** l'engagement des travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine.

	— VOTES
Nombre de membres en exercice	67
Nombre de membres présents	37
Nombre de procurations	14
Excusés	0
Absents	16
Nombre de votants	51

Pour	38
Contre	8
Abstentions	2
Non votant	3

Échanges :

Monsieur Le Président rappelle la complexité pour la création de la piscine du fait de la météo et des matériaux utilisés. Depuis des travaux sont effectués régulièrement. Une expertise a donc été sollicitée par des experts afin de connaître la problématique. Il a été demandé à Émanuel ANDRÉ d'évaluer le montant des travaux à effectuer afin de résoudre les dysfonctionnements.

Madame Mireille AVENTIN fait lecture du message envoyé par mail de Monsieur Frédéric MAULUN.

Monsieur Le Président présente l'éventualité d'un emprunt de 400 000 € afin d'effectuer les travaux de la piscine, la construction du Dojo et de changer le chauffage de l'ALSH de Targon (possibilité de subventions). Il fait lecture du message de Monsieur Christophe MIQUEU.

Monsieur Lionel SOLANS fait remarquer la nécessité de la piscine pour les familles et les enfants du territoire.

Monsieur le Président indique que les Commissions travaillent sur un plan d'économies et des propositions seront faites.

Madame Josette MUGRON fait part d'échanges concernant la faisabilité d'un emprunt par la CdC lors du dernier bureau. Elle souligne la responsabilité des Conseillers Communautaires envers les familles et vis-à-vis des sommes déjà engagées.

Monsieur le Président précise la possibilité d'un emprunt avec un taux peu élevé.

✓ Dates des Conseils Communautaires et Bureaux – Année 2025 :

Conseils Communautaires : 10 mars, 14 avril, 12 mai, 10 juin et 7 juillet

Bureaux : 24 mars, 28 avril, 26 mai et 23 juin

Délibérations prises : DEL_2025_010

BARBE Daniel 	MUGRON Josette 
--	---